

CLASSES À
HORAIRES
AMÉNAGÉS
SPORTIVES

2022





Sommaire

Bruno Marie-Rose, champion d'athlétisme et ancien élève du Corbusier et la ministre des sports Roxana Maracineanu sont venus échanger avec les élèves des Chas le 3 février 2021 dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique.

03
Les objectifs

04
Les origines du projet

07
Le projet

08
Un programme complet

08
Les conditions d'admission

09
Les modalités d'affectation

10
Communication et échange

11
L'organisation

Les objectifs



Généraux

- ▶ Faire réussir les élèves dans leur scolarité tout en poursuivant leur projet sportif.
- ▶ Bénéficier d'un aménagement du temps scolaire (temps pour les devoirs, la récupération, le renforcement, l'entraînement...).
- ▶ Motiver les élèves en leur donnant l'envie de pratiquer, de progresser et d'être valorisés dans le sport.
- ▶ Développer leur autonomie.
- ▶ Acquérir une culture d'équipe et du vivre ensemble.
- ▶ Représenter et valoriser la cité scolaire au travers des compétitions sportives de l'association sportive (AS).
- ▶ S'épanouir personnellement tout en maintenant un équilibre scolaire et sportif.

Scolaires

- ▶ Réussir dans son niveau de classe et s'orienter.
- ▶ Avoir un bon comportement scolaire et sportif.
- ▶ Développer son autonomie, plus particulièrement dans son organisation, pour allier études et sport, en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.
- ▶ Pratiquer son sport, sans empiéter sur la vie scolaire.


Sportifs

- ▶ Impulser une dynamique sportive au sein de l'établissement scolaire et contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.
- ▶ Développer le goût de l'effort et aider les élèves à mesurer les conséquences et les effets d'un travail suivi et régulier.
- ▶ S'ouvrir sur le rôle d'éducateur, de jeune officiel.

Finalités et principes

Une convention concernant la mise en place d'un aménagement du temps scolaire des élèves permet de leur offrir les meilleures conditions pour assurer le bon déroulement et la réussite de leur scolarité d'une part, leur formation sportive d'autre part, en répondant à trois principes :

- ▶ **La continuité**, en garantissant une prise en charge globale des enfants tout au long de l'année,
- ▶ **l'équilibre** entre la formation scolaire, la formation sportive et les temps de repos, de récupération et de loisirs,
- ▶ **La rigueur**, en assurant le respect des programmes scolaires et des exigences sportives s'imposant aux clubs affiliés.

Une charte devra être signée à l'inscription par toutes les parties prenantes (élève / famille / chef d'établissement) / Club précisant l'engagement lié à ces finalités et principes. 

Les origines du projet



Jonatha Seremes



Océane Hurtré

Un projet similaire a vu le jour au sein de la cité scolaire avec le club de Triathlon en 2010. Une tentative qui n'a pas trouvé sa pleine mesure à cette époque.

La cité scolaire Le Corbusier accueille depuis toujours des élèves qui pratiquent un sport en compétition et qui ont obtenu des performances d'un très bon niveau sportif.



Martha Fawaz

👉 Palmarès des sportifs renommés qui sont passés au Corbusier

1. MARIE-ROSE BRUNO

Athlète, RECORDMAN du MONDE 4x100m en 1990 à Split (Croatie). Champion d'Europe sur 4x100m en 1990. *Élève au lycée en 1982 et 1983.*

2. SEREMES JONATHAN

Athlète triple saut : Champion de France cadet 2017. *Élève au collège jusqu'en 2015.*

3. DELCAMP CHLOË

Natation : 3^e au Championnat de France Elite sur 400m 4 nages. *Élève au lycée de sept. 2012 à juin 2015.*

4. OBEL GAËTAN

Judo : 3^e au Championnat de France cadet en 2005, *Élève au lycée en 2007.*
Sambo : 5^e coupe du monde à Moscou en 2016.

5. BACCALA JOHAN

Natation : classé dans les 50 meilleurs nageurs français en 2007. *Élève au lycée en 2000.*

6. BOUHERAOUA SAMIR

Judo : - de 73kg, 1^{er} du Championnat de France universitaire 2006, 2^e du Championnat d'Europe équipe 2006, 2^e au Championnat du monde universitaire 2004. *Élève au lycée en 1998.*

7. RAINE ROMAIN

Rugbyman au stade français. *Élève au collège en 2000.*

8. SAMPER ANNE

Athlétisme : championne de France cadette du 400m en 1989. *Élève au lycée en 1988 et 1989.*

9. CAMUS BRIGITTE

Professeur d'EPS : Athlétisme : Équipe de France 800m (2'05" sur 800). *Au lycée de 2011 à juin 2016.*

10. OLIVIER MAXIME

Jiu-Jitsu brésilien : Circuit mondial Pro. Champion de France 2014. *Professeur de maths au collège/lycée 2010 à juin 2016.*

11. DEANAZ CÉDRIC

Professeur EPS : Triathlète aux multiples podiums. Vainqueur de 2 étapes du Championnat du monde à Rio et en Suisse. *Au lycée 2008/2009 + 2012/2013.*

12. BOUISSE LAURENT

Professeur EPS : Ultra Trail: 4 fois UTMB - Diagonale des fous Réunion - TDS - CCC - GR Pyrénées - Ultra Restonica... *Au lycée depuis 1996.*

13. PETEL AYMERIC

Triathlon : Champion de France Cadet 2009. *Élève au lycée en 2009/2010.*

14. PIERREPONT ROMANE

Triathlon : Championne de France minime 2010. *Élève au lycée 2010 à 2014.*

15. VETILLARD MARINE

Triathlon : Championne de France cadette 2013. 3^e au championnat de France de Duathlon avril 2015 et avril 2017. *Élève au lycée 2014 à 2017.*

16. DUROYAUME DORIAN

Athlétisme : cadet : 2m10 en hauteur. Qualifié pour championnat de France 2017 sur 200m. *Au lycée 2015 à 2018.*

17. MARCADET ANAÏS

Athlétisme : 6^e au championnat de France lancer du disque. *Prof d'EPS depuis 2017.2018.*

18. MARIE WATTIEZ, MARINE VETILLARD ET FLORIAN MAGUERRE

Triathlon : Champions de France et d'Europe 2018. *Anciens élèves du Corbusier, BAC en 2017.*

19. MARTHA FAWAZ

Judo : Championne de France junior par équipe 2019.

20. OCÉANE HURTRÉ

Football : En équipe pro au Paris Saint-Germain. Première match de Champion's league à 15 ans. *Collégienne de 2015 à 2018.*

Et de nombreux autres encore...



TAUX DE FRÉQUENTATION DE L'AS

25% | **12%**

AU COLLEGE | AU LYCÉE

Le sport à Poissy

Le sport possède une large place à Poissy. Du loisir à la compétition, chacun peut trouver à s'exprimer sur une large palette d'équipements, dans l'ensemble des quartiers.

Le tissu associatif et la Ville œuvrent de concert pour répondre à toutes les attentes. Poissy a une renommée mondiale en Triathlon. Des résultats de très bon niveau pour des sports collectifs et individuels où Poissy obtient de très bonnes performances chez les jeunes et les adultes mais également chez les professionnels.



Une école d'initiation aux sports «Académie Initiation Sports» (AIS) est ouverte aux jeunes Pisciacais. Le groupe initiation, pour les enfants nés en 2012, 2013 et 2014, propose une découverte ludique des activités physiques et sportives (gymnastique, natation, jeux d'opposition, jeux collectifs, mini-tennis).

Le groupe pré-club, pour les enfants nés de 2015 à 2016, assure un approfondissement et un perfectionnement des savoir-faire sportifs avec la participation des clubs (football, natation, tennis, skateboard, basket, handball, hockey sur gazon, triathlon).

C'est aussi dans cet état d'esprit que le projet CHAS trouve sa place au sein du territoire de l'école et de la ville

Le projet

- > **Recruter des sportifs** sur le secteur de l'établissement prioritairement.
- > **Aménager la scolarité** des élèves pour leur permettre d'assister aux entraînements.
- > **Proposer une formation scolaire** qui permet la continuité des parcours de réussite vers l'enseignement supérieur.

Modalité de mise en œuvre

- ▶ Repérer les élèves avec l'aide des clubs dans le courant du 1^{er} semestre de l'année civile.
- ▶ Élaborer / proposer une liste des élèves susceptibles d'intégrer ce dispositif à la rentrée N+1.
- ▶ Communiquer sur ce dispositif avec les établissements scolaires du secteur pour recruter.
- ▶ Réunir une commission chargée de sélectionner les futurs élèves et présidée par le chef d'établissement en charge du dispositif CHAS.
- ▶ Communiquer les résultats aux familles.
- ▶ Scolariser les élèves dans ce dispositif à partir de septembre, de la sixième à la Terminale.

Partenaires

- ▶ La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Yvelines (DSDEN78).
- ▶ La direction de l'établissement (proviseur et adjoints).
- ▶ Les corps d'inspection : IEN 1^{er} degré et IA IPR de l'Académie de Versailles en charge du suivi de la CHAS.
- ▶ Deux enseignants référents d'EPS de la cité scolaire (1 pour le collège et 1 pour le lycée).
- ▶ Le service des sports de la ville de Poissy.
- ▶ La Région Île-de-France et le Conseil départemental des Yvelines.
- ▶ Les présidents des clubs concernés.
- ▶ La famille.
- ▶ L'élève.



Marie Wattiez

Un programme complet

Parce que construire une culture sportive, impulser une dynamique au sein du groupe CHAS et développer l'esprit d'équipe ; être élève en classe CHAS, c'est :

- Bénéficier d'une programmation d'événements durant l'année
- Suivre un enseignement théorique et pratique avec des contenus pédagogiques adaptés

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

SEPTEMBRE	OCTOBRE	DÉCEMBRE	FÉVRIER	AVRIL	JUIN
Cérémonie d'ouverture de la CHAS	Cross départemental	Rencontre avec le parrain de la promotion	Participation à une manifestation sportive	Rencontre avec un sportif de haut niveau	Visite d'un lieu en lien avec le sport

Enseignement théorique et pratique renforcée

Des contenus pédagogiques sur l'histoire du sport, la nutrition et l'alimentation, les rythmes biologiques et le sommeil, les produits stimulants et le dopage, l'orientation dans les métiers du sport, la formation de jeune officiel. Mais aussi le renforcement musculaire, la pratique sportive.

Au collège, c'est 1h hebdomadaire

NOUVEAUTÉ 2022 : L'enseignement de spécialité « éducation physique, pratiques et culture sportives » sera proposé aux élèves de la voie générale uniquement (4h en 1^{er} et 6h en Terminale).

Les conditions d'admission

- Avoir un bon niveau sportif avec une activité sportive importante.
- Être inscrit(e) dans un club sportif de Poissy de préférence.
- Être inscrit(e) sur la liste des sportifs de haut-niveau arrêtée par le ministère chargé des sports ou figurer sur les listes ministérielles et appartenir à des structures d'entraînement labélisées par le ministère chargé des sports (Pôle France, Pôle France Jeunes, Pôle Espoir).

Remarque

L'examen des dossiers tiendra compte du niveau scolaire, du niveau sportif, de la motivation du candidat et de la proximité géographique entre sa résidence, son lieu d'entraînement et l'établissement.

Une priorité sera donnée aux élèves pisciacais. Les jeunes sportifs inscrits dans d'autres clubs et résidant dans les communes voisines pourront être recrutés dans la limite des capacités d'accueil et des places disponibles.

Les partenaires au projet (établissement scolaire et clubs) peuvent décider à tout moment pour des raisons scolaires, comportementales ou sportives d'exclure l'élève du dispositif.

Dans ce cas, une solution de maintien en scolarité simple sera toujours proposée.

Les modalités d'affectation

Les familles sont invitées à prendre contact avec l'établissement scolaire concerné par ce dispositif afin que leur soient expliquées les conditions de l'aménagement du temps scolaire et les procédures d'affectation en Classes à Horaires Aménagés Sportives (CHAS).

Pour les classes de 6^e de collège et de 2nde du lycée, il faudra obligatoirement être affecté sur le collège/lycée Le Corbusier via la procédure Affelnet. Seulement après votre affectation vous pouvez prétendre intégrer le dispositif CHAS. Ces dispositions sont communiquées aux familles par l'établissement d'origine (école primaire pour l'entrée en 6^e, collège pour l'entrée en 2nde).

ÉTAPE 1

Composition du dossier à télécharger sur le site de l'établissement

- Fiche de renseignements.
- Fiche d'activité sportive.
- Attestation de pratique sportive à faire compléter par la structure sportive d'entraînement.
- Photocopies des bulletins scolaires du 1^{er} et 2^e trimestre de l'année scolaire en cours.
- Lettre de motivation de l'élève.
- Avis du chef d'établissement et du professeur d'EPS (établissement d'origine).
- Fiche de droit à l'image.



Promotion 2021/2022

ÉTAPE 2

Transmission des dossiers de candidature

- Les dossiers complets de candidature doivent être transmis au secrétariat du collège/lycée Le Corbusier avant le 8 avril 2022.

> *Un accusé de réception vous sera transmis à la réception de votre dossier.
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.*

ÉTAPE 3

Affectation

Le dossier de candidature sera ensuite étudié par une **commission interne à l'établissement** présidée par le chef d'établissement. À l'issue, cette commission transmettra ses avis aux familles.

L'inscription administrative viendra ensuite confirmer l'adhésion à ce programme.

Communication et échange



Le relationnel entre les partenaires est primordial. La qualité de la relation de communication est un facteur essentiel de la réussite du dispositif.

Pour cela, les clubs feront les efforts nécessaires pour communiquer des comptes-rendus réguliers, informer sur l'état de santé de l'élève, inviter les acteurs de la cité scolaire lors des compétitions ou galas et des entraînements pour mieux connaître l'activité des élèves.

AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Un représentant du club assistera aux séances des conseils de classe afin de compléter le bilan scolaire par des éléments sportifs.



Robert Citerne, parrain de la promotion 2021/2022

EXTERNE

Information académique ; sites internet de la cité scolaire et de la ville de Poissy ; clubs sportifs, écoles primaires, collèges et lycées du département, Conseil départemental des Yvelines et Région Île-de-France.

L'organisation



Les modalités de fonctionnement

- ▶ Regroupement des élèves d'un même niveau dans une même classe avec d'autres élèves.
- ▶ Afin de les aider à mener de front leurs deux formations, il y aura un aménagement d'emploi du temps, une adaptation des cours, un accompagnement scolaire supplémentaire.
- ▶ Les créneaux banalisés sont définis avec les clubs pour l'ensemble du dispositif.
- ▶ La prise en charge à la sortie de l'établissement s'effectue par les clubs. Le lieu est situé devant la cité scolaire ou à ses abords immédiats selon les horaires énumérés ci-dessus.
- ▶ Une aide aux devoirs est mise en place afin de permettre aux élèves de pouvoir travailler 2h les soirs d'entraînements.
- ▶ Un suivi régulier et personnalisé de l'élève est mis en place (bilan intermédiaire) entre le coordonnateur de l'établissement scolaire et le responsable du club.
- ▶ Un accompagnement personnalisé sera proposé sur l'orientation, le suivi sportif, le bien-être du jeune par l'établissement scolaire et le service des sports de Poissy, représentant des clubs.
- ▶ Les élèves devront assister obligatoirement aux cours d'EPS de l'établissement scolaire même si les exigences des programmes et contenus de l'Education Nationale sont parfois différents. Les examens (DNB, Baccalauréat) prévoient des épreuves d'EPS obligatoirement pour tous les candidats à l'examen.
- ▶ Les élèves devront représenter obligatoirement l'établissement scolaire lors des compétitions UNSS.
- ▶ Le club prendra en charge la cotisation annuelle de l'Association Sportive de l'établissement scolaire.

Moyens alloués

- ▶ 1 IMP par professeur en charge de la coordination (1 IMP collège et IMP lycée), pour l'établissement scolaire, ainsi que des HSE pour l'aide aux devoirs.

ÉVALUATION DU DISPOSITIF



L'objectif étant la réussite scolaire et sportive de l'élève,

- ▶ Il sera mis en évidence des indicateurs de performances scolaires et sportives de l'élève.
- ▶ Une fiche de suivi de son parcours d'orientation scolaire.
- ▶ La mesure de ses performances dans le cadre des compétitions UNSS.
- ▶ La fréquentation du dispositif (nombre,...).
- ▶ La mesure du dispositif selon le sport pratiqué.
- ▶ La réussite aux examens.



CERCLE NAUTIQUE
POISSY

CHAS

GÉNÉRATION

2024



Laurent FOUILLARD
Proviseur

Cité scolaire Le Corbusier

Fixe : 01 39 65 13 55

Courriel : ce.0782546u@ac-versailles.fr

De g. à dr. : Le maire Karl Olive, la Ministre des Sports Roxana Maracineanu, la rectrice de l'Académie de Versailles Charline Avenel, le sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye Jehan-Eric Winckler et le proviseur du Corbusier Laurent Fouillard



CITÉ SCOLAIRE
LE CORBUSIER

Cité scolaire Le Corbusier

88, rue de Villiers

78300 Poissy

Tél. 01 39 65 13 55

www.clg-lecorbusier-poissy.ac-versailles.fr

www.lyc-lecorbusier-poissy.ac-versailles.fr



POISSY ville-poissy.fr



Service des sports

COSEC - 42, rue d'Aigremont

78300 Poissy

Tél. 01 39 22 56 93